



ÉTABLISSEMENT

Communauté
d'Agglomération Cannes
Pays de Lérins (06)
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50044
06414 Cannes Cedex

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins (06), Numéro national d'identification : 20003991500018, Contact : M. le Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL), CS 50044, 06414 Cannes Cedex, FRANCE. Tél. : +33 489822700. Courriel : marches.publics@cannespaysdelerins.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <http://www.cannespaysdelerins.fr>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CAPL)Aéroport Cannes/Mandelieu, hangar 14, 277 avenue Francis Tonner, CS 80044 , Contact : Direction de la Commande Publique, 06156 Cannes-la-Bocca, FRANCE. Tél. +33 489822700. Courriel : marches.publics@cannespaysdelerins.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <http://www.cannespaysdelerins.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**Par voie électronique à l'adresse :** <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre : Établissement public de coopération intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MARCHÉ D'EQUIPEMENT AUDIOVISUEL DES SALLES ET PLATEAUX TECHNIQUES DE LA CITE DES ENTREPRISES DU CAMPUS BASTIDE ROUGE**II.1.2) Code CPV principal**

32322000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Le présent marché porte sur l'équipement audiovisuel des 10 salles et plateaux techniques de la Cité des Entreprises du campus Bastide Rouge sis 230 avenue Francis Tonner à Cannes la Bocca (06150) : - 1 régie mixte - 1 plateau de tournage - 1 auditorium/salle de projection - 2 cabines d'enregistrement son - 1 salle de montage image - 1 salle de montage son - 1 salle de mixage - 1 salle d'étalonnage image - 1 régie technique/cabine de projection Le présent marché public a pour objet la fourniture (achat), la livraison, l'installation, la mise en service, la réalisation des tests de bon fonctionnement, la formation du personnel utilisateur, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des équipements, la garantie « Constructeur » et la maintenance des équipements.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 680000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 3

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 3

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Captation**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

32322000 , 32342410

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, 230 avenue Francis Tonner à Cannes la Bocca (06150)

II.2.4) Description des prestations

Le présent marché public a pour objet la fourniture (achat), la livraison, l'installation, la mise en service, la réalisation des tests de bon fonctionnement, la formation du personnel utilisateur, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des équipements, la garantie « Constructeur » et la maintenance des équipements.

Pour le lot 1 :

- Plateau de tournage CE17 de 85,20 m² ;

- Régie mixte CE18 de 40 m² ;

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 40%

Délai : 20%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 338000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Conformément aux dispositions de l'article R. 2122-4 du Code de la Commande Publique (CCP), l'acheteur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de livraisons complémentaires. En revanche, le marché n'est pas décomposé en tranches au sens de l'article R. 2113-4 du CCP.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

1) Complément au II.2.6 Valeur estimée: montant indicatif, non contractuel, s'entend sur toute la durée du marché. Estimation hors éventuels marchés passés ultérieurement en application de l'article R. 2122-4 du CCP.

2) Complément au II.2.10 Variantes : Le RC mentionne les exigences minimales que la/les variante(s) doivent respecter et les modalités de présentation.

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Exploitation

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32322000 , 32342410

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, 230 avenue Francis Tonner à Cannes la Bocca (06150).

II.2.4) Description des prestations

Le présent marché public a pour objet la fourniture (achat), la livraison, l'installation, la mise en service, la réalisation des tests de bon fonctionnement, la formation du personnel utilisateur, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des équipements, la garantie « Constructeur » et la maintenance des équipements.

Pour le lot 2 "Exploitation":

- Auditorium/Salle de projection CE13 de 74,79 m² ;

- Régie technique/Cabine de projection CE14 de 17, 87m²

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 40%

Délai : 20%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 60000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Conformément aux dispositions de l'article R. 2122-4 du Code de la Commande Publique (CCP), l'acheteur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de livraisons complémentaires. En revanche, le marché n'est pas décomposé en tranches au sens de l'article R. 2113-4 du CCP.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

1) Complément au II.2.6 Valeur estimée: montant indicatif, non contractuel, s'entend sur toute la durée du marché. Estimation hors éventuels marchés passés ultérieurement en application de l'article R. 2122-4 du CCP.

2) Complément au II.2.10 Variantes : Le RC mentionne les exigences minimales que la/les variante(s) doivent respecter et les modalités de présentation.

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : Post-production

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32322000 , 32342410

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, 230 avenue Francis Tonner à Cannes la Bocca (06150).

II.2.4) Description des prestations

Le présent marché public a pour objet la fourniture (achat), la livraison, l'installation, la mise en service, la réalisation des tests de bon fonctionnement, la formation du personnel utilisateur, l'accompagnement des utilisateurs à l'usage des équipements, la garantie « Constructeur » et la maintenance des équipements.

Pour le lot 3 "Post-production" :

- Salles de montage image CE19-2 et CE 19-3 de 15,25 m²
- Salle de mixage son CE3 de 25m²
- Salle d'étalonnage CE 19-4 et CE20 de 25,08 m² ;
- Salle de montage son CE2-1 de 23,49 m²
- Cabines son CE21-1 et CE21-2, respectivement de 7,3 m² et 8,5 m²

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 40%

Délai : 20%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 282000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Oui

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui**Description de ces options :**

Conformément aux dispositions de l'article R. 2122-4 du Code de la Commande Publique (CCP), l'acheteur se réserve la possibilité de recours ultérieur à la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de livraisons complémentaires. En revanche, le marché n'est pas décomposé en tranches au sens de l'article R. 2113-4 du CCP.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

- 1) Complément au II.2.6 Valeur estimée: montant indicatif, non contractuel, s'entend sur toute la durée du marché. Estimation hors éventuels marchés passés ultérieurement en application de l'article R. 2122-4 du CCP.
- 2) Complément au II.2.10 Variantes : Le RC mentionne les exigences minimales que la/les variante(s) doivent respecter et les modalités de présentation.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

La rédaction libre est autorisée ; les candidats pourront toutefois fournir la plupart des renseignements en utilisant les imprimés DC1 (Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses co-traitants) et DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), établis par le ministère de l'économie et des finances, dans leur dernière version « code de la commande publique » (01/04/2019). Un modèle de chaque imprimé et autres déclarations types sont téléchargeables à l'adresse internet :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) en précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, en cas de groupement, le candidat précisera la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire.

- Pour les groupements, cette lettre devra être présentée par le mandataire dûment habilité qui devra justifier des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement au stade de la conclusion du marché.

- Pour chaque entreprise, groupées ou non, sera remis par le candidat à l'appui de sa candidature :

Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à 11 du Code de la commande publique, qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.1.2) Capacité économique et financière**Liste et description succincte des critères de sélection :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures auxquels se réfère le marché, réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance pour des risques professionnels pertinents.

- Bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par le pouvoir adjudicateur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- Présentation d'une liste des fournitures, exécutées au cours des trois dernières années. Il sera indiqué pour chaque référence : le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les fournitures sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

- Une indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres d'entreprise, et notamment des responsables de fournitures de même nature que celle du marché public ;

- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

- L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ;

- Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, le pouvoir adjudicateur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 07 juillet 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Jeudi 16 juil. 2020

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1) correction du Iv.1.1): La procédure de passation retenue est la procédure avec négociation en application des articles L. Et R. 2124-3, R. 2161-12 à R. 2161-20 du CCP. Les différentes étapes de la procédure de passation sont présentées dans le RC;

2) Déroulement procédure : La procédure de passation du présent marché va se dérouler en deux phases successives. La première est la phase candidature qui débute avec la publication du présent avis et la mise en ligne, sur le profil d'acheteur de la CAPL, d'un DCE à l'état de projet, pour information. Ce DCE pourra faire l'objet de modifications ultérieures éventuelles et ne devant pas être complété. Néanmoins, aucune modification substantielle n'est à prévoir. Au terme de cette étape, les opérateurs économiques ayant déposé une candidature verront cette dernière analysée par l'acheteur qui se prononcera sur sa complétude et sa recevabilité. Les candidatures ne présentant pas les capacités suffisantes seront éliminées ; les capacités seront appréciées sur la base des renseignements fournis par le candidat au titre des III.1.1, III.1.2 et III.1.3) du présent avis et des moyens de preuve, compléments ou explications qui lui seront éventuellement demandés au stade de la vérification des candidatures. Les candidatures irrecevables seront éliminées, les autres acceptées et les candidats les ayant remises invités à soumissionner. À partir de cette invitation débutera la seconde phase de la procédure, la phase offre, ayant pour objectif la remise des offres par les soumissionnaires. Aussi, seule la candidature est demandée à ce stade de la procédure. Les candidats admis à présenter une offre recevront le DCE final afin de présenter leur offre dans la 2e phase. Les différentes étapes de la procédure de passation sont détaillées dans le RC, entre-autres les modalités de négociation.

3) Complément au II.2.5 : Les critères d'attribution et les éléments d'appréciation de ces critères sont précisés dans le RC.

4) Les pièces mentionnées au III.1.1, III.1.2 et III.1.3 du présent avis devront être établies par tout candidat et par chacun des co-traitants pour un groupement. Les capacités économique, financière, technique et professionnelle d'un candidat s'apprécient globalement en tenant compte, le cas échéant, de l'ensemble des capacités des membres du groupement. Les candidats peuvent aussi faire valoir les capacités d'autres entités quelle que soit la nature juridique des liens existants entre eux-mêmes et ces entités (sous-traitants, filiale, société mère, entreprise tierce etc.). Les candidats doivent, dans ce cas, justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques en produisant par exemple les pièces visées au III.1.1, III.1.2 et III.1.3 et apporter la preuve qu'ils en

disposeront pour l'exécution du marché, par tout moyen approprié (ex. un engagement écrit de l'opérateur économique). Les candidats trouveront davantage de renseignements quant à la forme juridique que devra revêtir le candidat et aux conditions de participation dans le RC.

5) Complément au IV.2.2): la date mentionnée est la date limite de remise des candidatures (1re phase de la procédure). La date mentionnée au IV.2.3) (date d'envoi des invitations à soumissionner) l'est à titre indicatif;

6) Complément au II.2.5): les critères d'attribution ainsi que les éléments d'appréciation de ces critères sont précisés dans le RC.

7) Complément au II.2.7): La durée indiquée concerne uniquement la durée des prestations de service du marché qui démarre à compter de la date d'admission des tests de bon fonctionnement. Pour les autres délais se référer au RC .

8) Complément au III.1.4): les candidats trouveront davantage de renseignements quant à la forme juridique que devra revêtir le candidat et aux conditions de participation dans le RC;

9) Conditions d'envoi et de remise des plis: les candidatures devront être transmises par voie dématérialisée. La remise sur support papier est proscrite.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nice, 18, avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

Tout intéressé à conclure le contrat peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (articles L 551-1 à L. 551-4 et L.551-10 à L.551-12/articles R. 551-1 et R. 551-3 à R. 551-6 du code de justice administrative) jusqu'à la conclusion du marché.

En outre, tout intéressé à conclure le contrat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (articles L 551-13 à L. 551-23 / articles R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative).

De plus, il est précisé, conformément à la jurisprudence Tarn-et-Garonne(CE 4.4.2014, Département du Tarn-et-Garonne, Req. No 358994), que tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Tribunal Administratif de Nice, 18, avenue des Fleurs CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.nice.tribunal-administratif.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

04 juin 2020